

# SFR - Éparpillé façon puzzle : la concentration menace l'emploi et la diversité du secteur

Bouygues Télécom et Free (Iliad) ont officiellement déposé une offre de reprise de SFR, deuxième opérateur télécom français. Treize ans après l'arrivée du quatrième opérateur mobile, voulue par l'État pour stimuler la concurrence, l'histoire semble prête à faire marche arrière.

Cette opération de concentration, si elle se concrétise, pourrait entraîner la suppression de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects : dans les sièges, les boutiques, mais aussi chez les sous-traitants. Une nouvelle onde de choc sociale dans un secteur déjà fragilisé.

Les dirigeants des opérateurs affirment que le retour à trois acteurs renforcerait la rentabilité, l'innovation et l'investissement. La CFDT Télécoms répond : **Chiche !**

- **Chiche**, garantisiez l'emploi de tous les salariés des opérateurs et de leurs prestataires.
- **Chiche**, relancez l'investissement industriel et numérique sur le territoire.
- **Chiche**, rapatriez les emplois délocalisés à l'étranger.

Mais au-delà des promesses, la CFDT exige des **garanties concrètes** :

- ✓ Un **accord de méthode de branche** pour encadrer toute fusion : audit social indépendant, gel des licenciements, plan de formation pour les mobilités internes.
- ✓ Une **clause de non-dégradation sociale** : maintien des acquis, interdiction de toute baisse de rémunération ou dégradation des conditions de travail.
- ✓ Un **fonds de sécurisation des parcours professionnels**, financé par les opérateurs, pour accompagner les reconversions.
- ✓ Une **responsabilité sociale étendue** aux sous-traitants : maintien de l'emploi, délais de paiement, revitalisation des territoires.
- ✓ Un **droit d'alerte syndical renforcé** et un **dialogue social de branche structuré** pour anticiper les mutations du secteur.

La CFDT Télécoms appelle les pouvoirs publics, l'ARCEP et l'Autorité de la concurrence à **ne pas valider cette opération sans contreparties sociales fortes**. Le secteur des télécoms ne peut pas être le terrain d'un Monopole industriel au détriment des salariés et des territoires.

La CFDT est le premier syndicat des Télécoms et le seul à être représentatif chez les quatre opérateurs.